ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Nouveau commissariat de police à Aubagne

Question orale n° 405

Texte de la question

Mme Joëlle Mélin interroge M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur la construction d'un nouveau commissariat à Aubagne, ville de 48 000 habitants, dont la construction est à l'agenda depuis plus de 20 ans. En effet, l'actuel commissariat d'Aubagne est devenu vétuste et inadapté à la situation locale et le projet d'un nouveau commissariat est inlassablement reporté sans que les Aubagnais n'aient de réponses adaptées quant aux solutions que l'État et le Gouvernement comptent mettre en place pour assurer un service public de qualité en matière de sécurité. Pire, des moyens très importants sont mis en place à Marseille dans le cadre de « Marseille en grand », ce qui conduit à un déplacement de la criminalité dans les territoires aux alentours. La ville d'Aubagne est ainsi particulièrement impactée et subit la lourde double peine cumulant un commissariat inadapté et vétuste et une explosion de la délinquance. Autrement dit, elle lui demande de préciser quand le projet d'un nouveau commissariat sera enfin effectivement mis en œuvre.

Données clés

Auteur : Mme Joëlle Mélin
Circonscription : Bouches-du-Rhône (9e circonscription) - Rassemblement National
Type de question : Question orale
Numéro de la question : 405
Rubrique : Police
Ministère interrogé : Intérieur
Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 10 juin 2025
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 10 juin 2025